

ABONNEMENT

Saumur.	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
Poste	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

en s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 4 AOUT

Élections Législatives

DIMANCHE 20 AOUT 1893

CANDIDAT CONSERVATEUR

Eugène BERGER
Député sortant

TIMIDITÉ OPPORTUNISTE

Les élections ont lieu dans seize jours, et l'on s'étonne de ne pas connaître encore le programme des opportunistes.

Le grand U n'est pas mort, puisqu'il a ses journaux, et puisque presque tous ses membres sollicitent le renouvellement de leur mandat.

Les libéraux ont exposé leurs idées, les radicaux socialistes ont publié leur manifeste.

Seul l'opportunisme ne souffle mot.

Ce silence est-il embarrassé ou bien calculé ? Peut-être l'un et l'autre.

Les hommes de ce parti ont compris qu'ils ne pouvaient guère remuer les souvenirs de leur lâcheuse administration sans donner lieu à des exhalaisons pestilentiennes qui auraient suffoqué les électeurs.

Il est difficile de parler de l'avenir sans s'appuyer sur le passé.

Et le passé de l'opportunisme est une page d'histoire bien piteuse, depuis l'affaire d'Égypte jusqu'au dénouement de l'affaire de Panama, sans compter le procès ridiculement énorme de la Haute-Cour.

Les opportunistes ont donc décidé de tenter la pêche aux électeurs sans bruit, chacun dans son coin, avec ses engins particuliers, à la fortune de l'hameçon.

De cette manière ils ont évité la grande discussion générale, celle qui aurait porté sur l'ensemble de la coterie jadis toute puissante.

Les échecs seront des échecs personnels, et le groupe ne reprendra ses allures de parti qu'après le dépouillement du scrutin, si les succès partiels sont assez importants.

La tactique n'est pas maladroite.

On aurait pu, dans un autre temps, la qualifier de modeste.

Mais modestie et opportunisme sont deux mots qui hurlent d'être accouplés.

C'est une timidité, fille de la défiance.

Les anciens habitués de l'assiette au beurre la guignent toujours, mais avec l'allure prudente des chiens qui ont reçu les écrivains.

INFORMATIONS

ELECTEURS SOCIALISTES

Les préfets informent le ministre de l'intérieur que, dans toutes les villes où le parti socialiste est en nombre, les réunions électorales sont transformées en batailles où les candidats reçoivent de sérieux horions.

BOURSE DU TRAVAIL

Le conseil des ministres a arrêté ses décisions, à la suite du jugement qui va être rendu

contre les membres du comité exécutif de la Bourse du Travail.

La Bourse de la place de la République et l'annexe de la rue Jean-Jacques Rousseau seront restitués aux syndicats constitués conformément à la loi, mais en les rendant responsables de toutes les irrégularités qui pourraient se produire.

LES PROCHAINS CONSEILS

En raison du départ de M. Carnot pour Fontainebleau, les ministres n'ont pas tenu leur réunion du jeudi.

Ils se réuniront samedi, en conseil de cabinet, et le prochain conseil des ministres aura lieu jeudi prochain, à Fontainebleau.

CLÉMENCEAU

Contrairement à sa décision première, Clémenceau se portera partie civile dans le procès Ducret-Norton.

Par suite, il n'ira que la semaine prochaine à Draguignan où il devait prononcer dimanche un grand discours politique.

La bataille électorale promet d'être chaude dans le Var où l'ancien leader de l'extrême gauche compte six concurrents.

Clémenceau, au procès Ducret-Norton, ne prendra pas d'avocat. Il développera lui-même ses conclusions et demandera 4 franc de dommages-intérêts.

M. CHARLES DE LESSEPS

En raison de la gravité de l'état de M^{me} Charles de Lesseps, son mari a été autorisé, par faveur spéciale, à aller la voir.

Avant-hier soir, à 8 heures, M. Charles de Lesseps a quitté l'hôpital Saint-Louis sous la surveillance de deux agents et a été conduit à son domicile, 31, avenue Montaigne, où il a pu rester jusqu'à 11 heures, moment où il a été réintégré à l'hôpital.

LES ÉVÉNEMENTS DU SIAM

On attendait hier, à Bangkok, la notification officielle de la levée du blocus, que M. Pavie doit apporter de la part de l'amiral Humann.

Les troupes du Tonkin qui avaient reçu l'ordre de former éventuellement une colonne sont arrivées à Saïgon. Elles se composent d'infanterie et d'artillerie.

Le capitaine Thoreux est reparti avec une compagnie pour le Haut-Mékong.

En raison de l'acceptation par le Siam de nos conditions, il est inutile d'envoyer des renforts en Indo-Chine. On va donc désarmer le croiseur *Eclairer*, qui devait se rendre dans le golfe de Siam.

LE BUDGET ALLEMAND

Deux cent millions de nouveaux impôts sont nécessaires pour couvrir les frais de la loi militaire et liquider les opérations budgétaires pendantes entre la monarchie prussienne et l'empire allemand.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 3 août 1893.

La Banque d'Angleterre a élevé de 2 1/2 à 3 0/0 le taux de son escompte. Cette mesure était attendue, d'ailleurs; et, comme il ne circule aucune nouvelle qui soit de nature à inquiéter la spéculation, la hausse prend une nouvelle extension. Le 3 0/0 s'arrête à 98.72; le 4 1/2 est à 105.45.

L'Italien monte à 87.40. Cependant la situa-

tion financière se complique de jour en jour davantage et la pénurie de monnaie divisionnaire est une cause de grands embarras.

L'Extérieure d'Espagne s'est relevée vivement de 62 15/16 à 63 13/32. Quelques personnes voient dans cette hausse une préparation à l'emprunt que les Cortès ont autorisé M. Gamazo à conclure.

Les sociétés de crédit ont un marché animé. La Banque de France vaut 4,050.

Le Crédit Foncier est en nouveau progrès à 962.50. Les obligations foncières et communales, dont les garanties matérielles ont été renforcées de provisions considérables, occupent une place importante dans tous les portefeuilles. Les obligations à lots attirent surtout l'attention par la marge qu'elles présentent encore avec le pair.

Le Comptoir National d'Escompte fait 485. Le chiffre de ses opérations en juin dépasse celui du mois de mai de près de 46 millions.

Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 780. La Société Générale fait 469.

La Banque d'Escompte est tenue à 118. Les obligations des Immeubles de France se négocient à leurs cours précédents.

On cote l'obligation des Chemins Économiques à 422.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 4 AOUT

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 16°
Ce matin, à 8 h.		+ 18°
Midis,	75 1/2 m/m	+ 24°
Hausse	» m/m	
Baisse	» m/m	
Température minima de la nuit		+ 14°

RÉUNION ÉLECTORALE

Une réunion aura lieu à Vihiers (salle Frémandière), mercredi prochain 9 août, à 3 heures, pour entendre M. Berger, député sortant.

LES CANDIDATS

Voici à ce jour la liste des candidats aux élections législatives pour le département de Maine-et-Loire, dans l'ordre de date des déclarations à la préfecture :

24 juillet, M. Allain-Targé, à Parnay (Saumur).

25 juillet, M. Th. de Soland, à Thouarcé (2^e circonscription d'Angers).

25 juillet, M. G. Bodinier, à Angers (1^{re} circonscription).

25 juillet, M. E. Berger, 16, rue Verte (Saumur).

26 juillet, M. E. Coudreuse, à Baugé.

26 juillet, M. le vicomte de la Bourdonnaye, à la Varenne (2^e circonscription de Cholet).

27 juillet, M. G. de Grandmaison, à Montreuil-Bellay (Saumur).

27 juillet, M. le comte de Maillé, à la Jumellière (1^{re} circonscription de Cholet).

28 juillet, M. Léon Béclard, à Angers (2^e circonscription).

28 juillet, M. Paul Blavier, à Saint-Pierre-Montlimart (2^e circonscription de Cholet).

28 juillet, M. J. Guignard, à Angers (1^{re} circonscription).

28 juillet, M. Aubin Durand, à Angers (1^{re} circonscription).

31 juillet, M. Laurent-Bougère, à Angers (Segré).

4^{er} août, M. Maurice Picard, au Lion-d'Angers (Segré).

A qui le tour maintenant ?

L'HARMONIE SAUMUROISE

Hier soir, l'Harmonie Saumuroise s'est réunie, après le concert, dans le local habituel des réunions, pour souhaiter la fête de son éminent directeur, M. Goubeault, auquel un magnifique bouquet et un superbe souvenir ont été offerts à cette occasion. C'est M. de Grandmaison, président, qui a remis le bouquet et prononcé le petit speech d'usage.

Soirée pleine d'entrain et de cordialité, qui s'est prolongée assez tard sans que l'on s'en aperçût, tant les oreilles étaient charmées par les chanteurs qui se sont fait entendre et le palais séduit par le champagne exquis qu'offrait M. Jules Bouvet, vice-président de la Société.

Il a été décidé que l'Harmonie Saumuroise prêterait son concours aux fêtes de Chinon, pour l'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc, le dimanche 13 août.

CONFLIT D'ATTRIBUTIONS

M. C. est propriétaire d'un immeuble dont M. D. est locataire et dont la fosse d'aisance est en grand besoin d'être vidée. C. prétend que cette dépense incombe au locataire, D. soutient que c'est l'affaire du propriétaire.

Aucun ne veut C D, et, en attendant, la fosse d'aisance, indifférente au différend, répand ses émanations pestilentiennes dans le quartier.

M. le Commissaire de police va prendre des mesures pour mettre l'accord entre C et D.

Le pavage de la rue de la Chouetterie

Nous lisons, sous ce titre, dans le *Patriote de l'Ouest* :

« Les paveurs ont achevé, hier, le pavage de la rue de la Chouetterie et ont placé un magnifique bouquet au milieu de la rue, en signe de réjouissance. L'entrepreneur et bon nombre de propriétaires riverains, enchantés aussi de la fin des travaux, leur ont donné de quoi arroser leur bouquet. Toute l'équipe était en fête.

» Les chroniqueurs du cru, lorsque le vol de lapins ou la chute des chevaux sur les rails du tramway ne donnaient pas, avaient la ressource de parler des tas de pavés de la rue de la Chouetterie, symétriquement adossés le long des maisons et marqués d'un point rouge, et de demander à la municipalité jusques à quand ils encombreraient la rue. Voilà un vieux cliché à mettre au rancart ! »

On ne s'attendait guère
Au *Patriote* en cette affaire.

Si la rédaction de ce journal avait été obligée de passer par cette rue, avant l'opération susdite, nul doute qu'elle n'eût joint sa part au concert de récriminations de tout le quartier. Depuis quatre ans qu'on promettait ce pavage, depuis six mois que les pavés s'entassaient, sans qu'il y eut apparence de commencement de travaux, l'impatience était bien légitime. Si, pour le correspondant du *Patriote*, ce pavage constitue un luxe asiatique, c'est qu'il n'est pas difficile.

Il y a un mois à peine, toutes les personnes qui avaient à se rendre dans le quartier fai-

saient un détour par la rue Verte et la rue de Poitiers, afin d'éviter ce cailloutis épouvantable, datant de l'établissement même de la rue, soit de près de trois siècles. Aujourd'hui, cette voie a perdu son aspect désolé; on y passe. C'est peut-être ce que regrette le *chroniqueur du cru*, à qui cette restauration a au moins fourni un sujet, à défaut de chevaux tombés ou de lapins volés.

Collège communal et Ecole Industrielle DE SAUMUR

Concours pour l'admission aux Ecoles d'Arts et Métiers en 1893.

Onze élèves de notre Ecole industrielle ont subi avec succès les épreuves écrites et sont appelés à se présenter aux épreuves orales.

Voici, par rang de mérite, les noms de ces jeunes gens :

MM.

Legros Louis, de la Charente-Inférieure ;
Chaume Paul, de l'Ille-et-Vilaine ;
Kihnel Joseph, du Loiret ;
Randon Joseph, de la Seine ;
Legrand André, de la Seine ;
Blanchard Hippolyte, de l'Ille-et-Vilaine ;
Boulot Justin, de la Seine ;
Gaillard Ernest, de la Vienne ;
Bontemps Paul, des Deux-Sèvres ;
Pinon Georges, de l'Indre ;
Bleu Narcisse, de la Sarthe.

Ces trois derniers *ex-æquo*.

Ecole d'Application de Cavalerie de Saumur

LISTE des quatre-vingts sous-officiers de cavalerie admis en 1893 à suivre les cours de l'Ecole d'application de Saumur en qualité d'élèves-officiers.

MM.

Boiron-Ebeling, maréchal des logis chef au 16^e chasseurs.
Salavy, maréchal des logis chef au 41^e cuirassiers.
Boyer-Vidal, maréchal des logis au 24^e chasseurs.
Pichon, maréchal des logis au 10^e cuirassiers.
De Fromont de Bouaille, maréchal des logis chef au 4^e cuirassiers.
Paguelle de Larret de Follenay, maréchal des logis au 10^e chasseurs.
Perrin, maréchal des logis au 8^e hussards.
De l'Orne d'Alincourt, maréchal des logis chef au 40^e chasseurs.
De la Motte, maréchal des logis chef au 3^e dragons.
Rousseau-Dumarcet, maréchal des logis au 16^e chasseurs.
De Salvaing de Boissieu, maréchal des logis fourrier au 5^e chasseurs.
Héron de Villefosse, maréchal des logis chef au 4^e chasseurs.

Robineau-Bourgneuf, maréchal des logis chef au 13^e cuirassiers.

De Briey, maréchal des logis au 7^e dragons.

De Charette de la Conterie, maréchal des logis au 8^e chasseurs.

Le Caron de Troussures, adjudant au 10^e cuirassiers.

Barré, maréchal des logis au 10^e hussards.

Le Predour de Kérambric, maréchal des logis au 3^e dragons.

De Lestapis, maréchal des logis au 23^e dragons.

Larat, maréchal des logis au 1^e dragons.

Grojean, maréchal des logis chef au 7^e cuirassiers.

Riverieux de Varax, maréchal des logis au 13^e dragons.

Haëntjens, maréchal des logis fourrier au 24^e dragons.

Poumeau-Lafforest, maréchal des logis chef au 4^e chasseurs d'Afrique.

Le Gouz de Saint-Seine, adjudant au 3^e cuirassiers.

Josson, maréchal des logis fourrier au 4^e chasseurs.

De Bournat, maréchal des logis au 12^e cuirassiers.

Piquois de Montenay, maréchal des logis chef au 7^e hussards.

Bouchelet de Vendegies, adjudant au 21^e dragons.

Chapuis, maréchal des logis chef au 9^e cuirassiers.

D'Auzac de la Martinie, maréchal des logis chef au 10^e chasseurs.

Anger, maréchal des logis fourrier au 10^e cuirassiers.

De Castellane, maréchal des logis au 6^e hussards.

Marret, maréchal des logis chef au 3^e cuirassiers.

Thomas (G.-J.-M.), maréchal des logis chef au 3^e dragons.

Crussol, maréchal des logis à l'Ecole de cavalerie.

Ligeois de la Combe, maréchal des logis au 15^e chasseurs.

Pesme, maréchal des logis au 3^e cuirassiers.

Fémélieux, maréchal des logis au 22^e dragons.

Perrée, maréchal des logis de manège au Prytanée militaire.

Roussel, maréchal des logis au 6^e dragons.

Picard, maréchal des logis au 3^e chasseurs d'Afrique.

De Lagoutte du Vivier, maréchal des logis au 6^e dragons.

Le Court de Béru, maréchal des logis au 22^e dragons.

De Petigny de Saint-Romain, maréchal des logis chef au 2^e chasseurs.

Gabrielli, maréchal des logis chef au 2^e chasseurs.

Blondet, maréchal des logis au 13^e hussards.

Reymond, maréchal des logis fourrier au 20^e chasseurs.

Ducasse, maréchal des logis chef au 8^e dragons.

Delamaison, maréchal des logis chef au 29^e dragons.

Leborgne, maréchal des logis au 6^e chasseurs.

De la Bonnière de Beaumont, maréchal des logis au 7^e chasseurs.

Dubois, maréchal des logis au 6^e cuirassiers.

Regourd, maréchal des logis au 13^e chasseurs.

Sudre, maréchal des logis chef au 12^e chasseurs.

Le Roy, maréchal des logis chef au 14^e chasseurs.

Durand, maréchal des logis chef au 18^e dragons.

Haton de la Goupillière, maréchal de logis chef au 2^e dragons.

De Rohan-Chabot, maréchal des logis au 2^e cuirassiers.

Quesnel, maréchal des logis fourrier au 27^e dragons.

Albaret, maréchal des logis chef au 11^e dragons.

Lobez, maréchal des logis au 3^e cuirassiers.

Botreau Roussel Bonnetterre, maréchal des logis au 6^e chasseurs d'Afrique.

Chapelle, maréchal des logis au 3^e dragons.

De Buretel de Chassey, maréchal des logis au 1^e dragons.

Paulhiac, maréchal des logis au 27^e dragons.

Favin-Lèvéque, maréchal des logis au 24^e chasseurs.

De Colbert-Turgis, maréchal des logis au 1^e dragons.

Emond, maréchal des logis au 11^e chasseurs.

Lexa, maréchal des logis chef au 2^e chasseurs d'Afrique.

Thomas (L.-C.), maréchal des logis de manège à l'Ecole spéciale militaire.

Danloux du Mesnil, maréchal des logis à l'Ecole d'application de cavalerie.

Marquiset, maréchal des logis de manège à l'Ecole spéciale militaire.

Cesson, maréchal des logis au 1^e spahis (Dahomey).

De Thezillat, maréchal des logis au 1^e spahis (Dahomey).

D'Urbal, maréchal des logis au 1^e spahis (Dahomey).

Grémillet, maréchal des logis au 1^e spahis (Dahomey).

Plantier, maréchal des logis au 1^e spahis (escadron sénégalais. — Sénégal).

D'Arnoux, maréchal des logis au 1^e spahis (escadron soudanais. — Soudan).

Jouinot, maréchal des logis au 1^e spahis (escadron soudanais. — Soudan).

Vacances des tribunaux

Les vacances des tribunaux auront lieu, cette année, du 15 août au 15 octobre.

Les audiences de vacation ne sont pas encore définitivement fixées pour la Cour d'appel.

Il y aura audience au tribunal de première instance une fois par semaine, et au tribunal de commerce tous les quinze jours.

Grave accident aux Rosiers

Le sieur Calmet, Etienne, âgé de 33 ans, cultivateur au village de Sablon, commune des Rosiers, se trouvait avant-hier à ce bourg, chez le sieur Cirot, qui faisait battre son blé par un sieur Maupoint. Vers trois heures, pendant un arrêt, Calmet monta sur la planchette où se place l'homme qui engage les gerbes, par curiosité, afin de se rendre compte du mécanisme.

A ce moment, Maupoint, voulant reprendre le travail, cria : « Attention » ; puis mit la machine en marche. Immédiatement il s'aperçut que cette marche n'était pas régulière et s'empressa de la reuverser.

Voici ce qui s'était passé.

Au commandement : « Attention », Calmet avait voulu se retirer ; mais, ayant glissé, son bras droit s'engagea dans l'engrenage et quand le mécanicien, après avoir renversé la marche, accourut derrière la machine, il ne put que le dégager et constater qu'il avait le bras broyé jusqu'au coude.

M. le Dr Bouillou, des Rosiers, reconnut que l'amputation était indispensable. Elle a été pratiquée hier, au-dessus du coude, par ce docteur, aidé de M. le Dr Seigneur, de Saumur, et M. le Dr Raynault, de Longué.

Il semble que personne ne puisse être accusé de négligence dans ce déplorable événement et que la fatalité seule en ait été la cause.

Documents inédits

Il est question d'obliger les notaires à verser dans les archives publiques les documents antérieurs à 1789, qui se trouvent déposés dans leurs études. Les notaires de Paris et du département de la Seine feraient ce versement à la Bibliothèque nationale ; quant à ceux de province, ils les affectueraient aux archives du chef-lieu du département. Le dépôt de ces curieux papiers, qui remontent parfois au moyen-âge, est demandé par tous ceux qui s'occupent de recherches historiques, car, en dehors des actes notariés, il existe dans toutes les études un nombre considérable de pièces intimes, telles que correspondances, manuscrits, etc., se rapportant à des personnages célèbres.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fête de l'ASSOMPTION (15 août 1893)

A l'occasion de la Fête de l'Assomption (15 août 1893), la Compagnie d'Orléans a décidé que les billets dits de *bains de mer* qui, aux

Le Drame des Chartrons

PAR JULES DE GASTYNE

PREMIÈRE PARTIE. — Les Deux Rivaux IX

La voie la plus large, la plus célèbre et la plus fréquentée de Bordeaux, le rendez-vous ordinaire de toutes les élégances de la ville, est celle qui porte — bien qu'il n'y ait pas d'arbres qui l'ombragent, — le nom d'Allées de Tourny. Elle conduit de la place de la Comédie à la place de Tourny, à laquelle viennent aboutir quatre grands cours et sur laquelle s'élève la statue en pierre de M. de Tourny, qui, selon une plaisanterie fort répandue à Bordeaux, semble indiquer du doigt aux étrangers le quartier galant de la ville.

Sur les Allées de Tourny s'ouvrent les plus brillants et les plus lumineux magasins, sinon les plus riches, s'élèvent quelques fastueux hôtels, et c'est dans un de ces derniers qu'habitait avec son père l'héroïne de ce récit, la belle Ariane de Millanges... Une vaste porte cochère en chêne sculpté donnait accès dans

la somptueuse demeure où nous allons introduire le lecteur.

Le père d'Ariane, M. Herbert de Millanges, était, nous l'avons dit, un ancien magistrat. Ancien président de cour d'appel, il avait donné sa démission pour cause politique bien avant l'âge de la retraite, et avait consacré à l'éducation de sa fille tout son temps et tous ses soins. Il avait perdu sa femme de bonne heure, et ce malheur n'avait pas peu contribué aussi à le dégoûter de la vie publique.

M. de Millanges possédait une fortune considérable, mais il recevait peu, et les portes de son hôtel ne s'ouvraient qu'à quelques amis soigneusement choisis. Il était fils et petit-fils de magistrats, et son nom avait été anobli sous la Restauration pour un service intime rendu à la cour par son grand-père.

C'était un homme d'une grande austérité, de haute taille, auquel ses cheveux blancs donnaient encore l'aspect plus grave et plus sévère. Il ne portait pas de barbe, et sa figure, toujours soigneusement rasée, avait cette teinte écarlate spéciale aux acteurs, aux prêtres et aux magistrats dont le rasoir racle journellement l'épiderme.

M. de Millanges, qui s'était marié très tard,

approchait, au moment où nous sommes, de sa soixante-dixième année. Sa fille allait avoir vingt ans. Image vivante de sa mère, dont la beauté avait eu son heure de célébrité, Ariane était pour son père l'objet d'un culte tout particulier. Le vieux magistrat retrouvait en elle les traits de celle qu'il avait tant et si fidèlement aimée; il avait épousé la mère par amour. Il l'avait prise sans fortune, dans une position infime et l'avait élevée jusqu'à lui; aussi la pauvre femme avait-elle eu, jusqu'à son dernier souffle, pour celui qui l'avait choisie, plus que de l'amour, une espèce d'adoration reconnaissante.

Nous avons déjà essayé de décrire aux lecteurs la beauté d'Ariane de Millanges, la fiancée d'Edgar de Cordouan, — la jeune fille aimée d'Henri Soulac et de lui ; — mais ce que nous n'avons pas pu, ce que nous ne pourrions jamais dire, c'est la grâce de son sourire, la beauté lumineuse de ses traits, la rêverie et la douceur de ses grands yeux noirs au rayonnement calme et divin, pour ainsi dire ; la plantation fière des cheveux sur le front, l'éclat virginal du teint, la gracilité de la taille, qui avait la souplesse et l'élégance du roseau. La plume la plus éloquente ne pourrait donner

une idée de tout ce qu'il y avait d'exquis et d'idéal dans cette jeune fille accomplie.

On comprenait, en la contemplant, toute la passion farouche qu'avait conçue Henri Soulac, comme on pouvait deviner ce que devait souffrir le malheureux rival de celui-ci en se voyant tout à coup éloigné d'un bonheur qu'il touchait presque du doigt, dont rien ne le séparait plus.

C'était la veille, en effet, que le mariage depuis longtemps projeté avait été enfin résolu, ainsi que nos lecteurs le savent déjà.

Il y avait eu une petite soirée intime à laquelle avaient été invités Edgar de Cordouan et Henri Soulac, que nous avons vus plus tard sortir ensemble de l'hôtel bras dessus bras dessous, une heure seulement avant que le pauvre Edgar fût accablé par le destin d'un coup si cruel.

Cette soirée n'avait aucun caractère spécial et rien d'officiel n'y devait être conclu. Les circonstances avaient tout fait...

Dans le cours de la réunion, Edgar et Ariane, qui avaient pu causer ensemble et s'ouvrir leur cœur, depuis longtemps tout plein l'un de l'autre, avaient été observés curieusement par M. de Millanges, qui déjà

termes du § 1^{er} du tarif spécial G. V. n° 6, ne sont délivrés que les vendredis, samedi et dimanche de chaque semaine, seront délivrés du vendredi 11 août inclus au dimanche 20 août inclus, pour les stations balnéaires de Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic et Guérande, aux gares et stations :

1^o De la ligne de Saint-Nazaire (inclus) à Tours ;

2^o Des sections : d'Angers à La Flèche, de Sablé (exclus) à La Flèche, de La Suze à La Flèche, de Baugé (inclus) à La Flèche, du Mans (exclu) à Neuillé-Pont-Pierre, *vid* La Flèche et Angers ; de Jumelles-Brion à Saumur, *vid* Saumur ;

3^o De la section de Saint-Antoine-du-Rocher (inclus) à Tours, *vid* Tours ;

4^o De la ligne de Nantes à Châteaubriant. Ces billets seront indistinctement valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du mardi 22 août.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fête de l'ASSOMPTION (15 août 1893)

A l'occasion de la Fête de l'Assomption, la Compagnie d'Orléans rendra exceptionnellement valable pour le retour jusqu'aux derniers trains du mercredi 16 août, les billets aller et retour à prix réduits qui auront été délivrés, aux conditions de son tarif spécial G. V. n° 2, les samedi 12, dimanche 13, lundi 14, et mardi 15 août inclus.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par ledit tarif lorsqu'elle sera supérieure à celle ci-dessus fixée.

Vélocipède militaire

La direction de l'artillerie étant en mesure de fabriquer des vélocipèdes de campagne, il est question de livrer ces machines aux officiers de toutes armes par le moyen de l'abonnement. Les lieutenants et sous-lieutenants familiarisés avec ce sport seraient utilisés pour des missions de quelque importance ne pouvant être remplies par des sous-officiers ou soldats.

Accompagnés de quelques hommes bien armés, les vélocipèdes officiers remplaceraient plus « discrètement » les colonnes de cavalerie pour les petites reconnaissances d'avant-postes. Enfin, selon le projet à l'étude, on les adjoindrait également aux cavaliers pour la direction des patrouilles et pour le service de sûreté.

M. Emile Marck

M. Emile Marck, ancien directeur des théâtres d'Angers et Saumur, actuellement directeur de l'Odéon, est en villégiature à Montjean.

M. Marck profite de son séjour en Anjou pour venir de temps en temps serrer la main à ses nombreux amis.

Une belle carpe

Avant-hier, en Loire, un pêcheur d'Angers, M. Edouard Rideau, a pris à la ligne une carpe pesant dix-neuf livres et demie.

Ecole de médecine de Tours

Un concours s'ouvrira le 12 février 1894, devant l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Tours, pour l'emploi de chef des travaux physiques et chimiques à ladite Ecole. Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit Concours.

L. Andrieux à Tours

La conférence que doit faire, à Tours, M. Andrieux, aura lieu dimanche prochain, 6 août, au Cirque de la Touraine.

La Statue de Jeanne d'Arc à Chinon

La date de l'inauguration, fixée pour le 13 août, huit jours avant le scrutin — cela fait sourire.

Aussi s'empresse-t-on d'entrer dans de filandreuses explications à l'occasion de ce retard. Il y a eu des accidents à la côte du Rossay, près d'Epéron. Les roues du chariot se sont si malheureusement enfoncées que deux jours ont suffi à peine pour dégager la statue à l'aide de crics et de divers instruments qu'on énumère.

Tout cela est vraisemblable ; mais comme dans un pareil voyage tous les accidents sont à prévoir, pourquoi n'avoir pas mis en route la statue du sculpteur Roulleau ?

Et s'il allait survenir de nouvelles avaries, quand aurait lieu l'inauguration ?

L'enlèvement de Rossay est-il le seul prévu, qu'on l'ait attendu pour apposer les affiches fixant la date définitive ?

Mort du général de la Hayrie

M. le général de division de la Hayrie, grand-officier de la Légion d'Honneur, est décédé subitement dimanche à Paris.

Les obsèques ont eu lieu mardi. Le corps a été dirigé sur Redon, où l'inhumation a été faite hier.

Le général Hubert de la Hayrie, né le 17 février 1825 à Rennes, était entré au service le 28 novembre 1854. La guerre de 1870 l'avait trouvé lieutenant-colonel. Il fut fait colonel le 26 octobre. Général de brigade en 1876, il commanda longtemps la 2^e brigade d'infanterie, à Cambrai.

En 1884 il fut promu divisionnaire et prit le commandement de la division de Reims. C'est dans ces fonctions qu'il fut atteint par la limite d'âge ; mais M. de la Hayrie, officier général très vert et actif, était désigné pour un important commandement dans nos forces de réserve.

État-civil de la ville de Saumur

DÉCÈS

Le 2 août. — Augustine Hérisson, épouse de Louis-Jean Gourdineau, journalière, 54 ans, à l'Hôpital.

La pacification politique et religieuse

Sous ce titre, le R. P. Vincent Maumus, dominicain, vient de faire paraître une brochure, dont le caractère et l'intérêt sont indiqués par cette lettre du R. P. Monsabrè, insérée en forme de préface et que nous croyons bon de porter à la connaissance de nos lecteurs, étant donné la haute notoriété de l'éminent conférencier.

« Mon bien cher Père,

» Vous m'avez prié d'examiner votre travail sur la pacification politique et religieuse. Je ne puis pas me contenter d'en avoir approuvé l'impression, je tiens à vous remercier de l'avoir fait, car c'est un service que vous avez rendu à l'Eglise.

» L'Encyclique pacificatrice du Souverain Pontife, en date du 16 février de l'année dernière, a été si mal jugée et si mal interprétée par l'esprit de parti, qu'il importait d'en faire ressortir la haute sagesse et d'en populariser le vrai sens. C'est le but de votre opuscule.

» Quiconque le lira, comprendra qu'il n'y a rien d'absolu et d'immuable dans les formes politiques que les sociétés humaines donnent à leurs gouvernements ; qu'il peut y avoir une République honnête, juste, libérale, respectueuse des consciences et parfaitement conciliable avec les plus chers intérêts de la religion : que, devant l'évidente impuissance des partis politiques, et les tendances manifestes de l'opinion, il est temps que les chrétiens et les honnêtes gens s'unissent pour constituer cette République ; que se rallier à cette forme de gouvernement, ce n'est point approuver la législation oppressive et impie que des sectaires haineux ont édictée, au mépris des principes de liberté et d'égalité dont ils font étalage, mais s'acheminer par la voie la plus sûre et la seule praticable à l'amendement de cette législation : enfin que, dans cette grave mesure de ralliement et d'union pacifique, l'autorité qui a le droit de se prononcer au nom de l'Eglise, n'est point celle des partis, mais celle du Chef même de l'Eglise.

» Vous avez traité ces questions simplement, clairement, sagement, avec le plus parfait respect de toutes les convenances. Votre petit livre peut faire beaucoup de bien, car il est vraiment populaire ; je lui désire une immense publicité. Vous l'aurez, je l'espère, et Dieu vous donnera la joie d'avoir travaillé largement au bien du pays et de l'Eglise.

» Merci, bon et fidèle serviteur, je vous envoie l'expression de mes affectueux sentiments.

» Fr. J.-M.-L. MONSABRÉ,
» Des Frères prêcheurs. »

Le meilleur régénérateur des forces épuisées est la **Tisane Dussolin**.

Nouvelles à la Main

Au jeu des petits papiers :

— Qu'est-ce que vous ne pouvez jamais voir et qui est cependant toujours devant vous ?

— Votre avenir !

Boireau est en visite chez la comtesse de B...

— Où passerez-vous l'été, comtesse ?

— En Normandie, chez ma mère.
— Vous avez encore M^{me} votre mère ? elle ne doit plus être jeune...

Dernières Nouvelles

LE DÉPART DE M. DEGRAIS

Le départ de M. Decrais pour Londres, où il va prendre possession de l'ambassade de France, est imminent ; en revanche, son successeur n'est pas encore nommé à Vienne.

En outre, il convient d'observer que lord Dufferin ne prend pas encore son congé, et qu'il attend à Paris probablement l'issue du procès des faux papiers.

L'ANGLETERRE ET LE SIAM

A la Chambre des communes, Sir Edwards Grey, au nom du gouvernement, dit qu'il ne peut donner de détails sur les mouvements des vaisseaux de guerre à Bangkok ; mais il a été informé que si le *Swift* est sorti de la ligne du blocus, c'était pour aller croiser à cause de la santé de son équipage.

« Les instructions envoyées dès l'origine par le gouvernement n'ont pas été modifiées. Elles disposaient qu'un nombre de vaisseaux suffisant devaient rester sur les lieux, ou au moins à proximité suffisante pour écarter tout danger qui pourrait menacer la vie ou les biens des sujets britanniques à Bangkok. »

RÉUNIONS ORAGEUSES

Hier soir, réunion électorale très agitée dans le X^e arrondissement.

M. Maujan, candidat radical, a été fort malmené, et ce n'est qu'à grand-peine qu'il a pu se soustraire aux menaces et aux coups de ses contradicteurs.

UN DÉMENTI DE M. DÉROULÈDE

Un ami de M. Paul Déroulède nous communique une dépêche où l'ancien député de la Charente proteste, avec indignation, contre l'« absurde » interview attribuée à M. Henri Rochefort.

Au besoin, M. Déroulède pourrait citer le nom du témoin ayant assisté à sa conversation avec M. Rochefort, et qui sait pertinemment combien les choses, ainsi racontées, sont inexactes.

L'ESCADRE RUSSE

Si l'escadre russe, dont on annonce la venue dans la Méditerranée, visite les ports de l'Italie, des fêtes seront organisées en son honneur à la Spezzia, par les officiers de l'escadre italienne.

ANGLAIS ET ALLEMANDS

La Reine a invité lord Rosebery à dîner à Osborne, où se trouve déjà Guillaume II pour les régates de Cowes.

Paris, le 4 août, 1 h. 15 soir.

Le général Loizillon, ministre de la guerre, est parti aujourd'hui dans la matinée pour visiter les principaux forts de la région sud-est.

On mande de Brest qu'une terrible explosion a eu lieu avant-hier soir à la Poudrerie nationale de Pont-de-Buis, près Châteaulin, dans un magasin contenant 1,500 kilos de poudre. Trois ouvriers ont été tués et deux blessés.

HAVAS.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT

Exiger le véritable nom

ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Spécialité de Boîtes pour Baptême

Boîtes riches de luxe en parchemin

Coffrets blancs... depuis 1 fr. 40

— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Le Gérant : G. JOUAUST.

soupçonnait l'amour naissant des deux jeunes gens et s'était dit qu'il ne le contrarierait pas...

Mais ils avaient été moins épiés par celui-ci que par le regard haineux, sournois, d'Henri Soulac, qui depuis quelque temps tremblait de la peur d'être évincé et avait déjà, dans cette crainte, pris des mesures dont le résultat devait avoir de si terribles conséquences.

Ce soir-là, Ariane, illuminée par l'amour et le bonheur, avait semblé à tous plus belle et plus enviable que jamais, et sa vue avait mis du feu dans les veines du fauve négociant du quai des Chartrons. Le malheureux avait souffert des tortures de damné à chaque sourire, à chaque regard de cette splendide créature, adressé à Edgar. Vainement, à plusieurs reprises, il avait essayé d'attirer sur lui l'attention de la belle Ariane ; celle-ci, qui n'éprouvait pour lui qu'une sympathie fort ordinaire, avait à peine répondu à ses avances et avait esquissé ses compliments avec une bonne grâce qui n'avait fait qu'exaspérer la rage du pauvre dédaigné en lui faisant voir tout ce qu'il perdait en la perdant...

Les soirées finissaient de bonne heure chez M. de Millanges. Une grande partie des invités

était déjà sortie, quand le magistrat, qui avait interrogé sa fille, ayant pris à part Edgar de Cordouan, avait longuement causé avec lui.

Henri Soulac, qui se doutait bien de l'objet de la conversation, était demeuré malgré tout et s'entretenait, l'air troublé, préoccupé, avec Ariane qui répondait par un sourire heureux à ses déclarations et à ses plaintes, car Henri se plaignait de n'être pas écouté ou de n'être pas pris au sérieux.

Mais, pendant qu'il parlait, toute son attention était tournée vers M. de Millanges et Edgar... Il semblait lire dans leurs yeux leurs sentiments et devinait sur leurs lèvres leurs paroles.

C'était fini. Son malheur était complet. L'autre était agréé, et c'était sans doute la dernière fois qu'il venait dans la maison, qu'il causait avec elle, qu'il la voyait !

Un enfer grondait dans son âme. Il se réjouissait presque de la trahison infâme qu'il avait méditée... Il n'avait vu que trop clair jusqu'ici, et il avait bien fait de prendre des précautions. On saurait bien qui des deux l'emporterait ! Il n'avaient fini avec lui ni les uns ni les autres. Il n'était pas d'humeur à céder

si facilement la place et à se laisser jouer.

Insensiblement il s'était approché des deux causeurs.

Il avait entendu presque leurs dernières paroles.

Il avait vu sur le visage d'Edgar tout le bonheur dont il rayonnait. Celui-ci ne cherchait pas d'ailleurs à le dissimuler.

Toute son âme, débordant d'amour, semblait aller vers Ariane, restée silencieuse près d'Henri, et dont le regard communiait, pour ainsi dire, avec les yeux de celui qu'elle aimait si visiblement !

Henri Soulac ne pouvait s'y tromper, ne pouvait douter, et la façon dont Edgar, qui s'était levé, prenait congé de M. de Millanges, devait dissiper ses dernières incertitudes.

Le jeune homme chancelait, écrasé sous le faix d'une joie qu'il avait peine à supporter.

Enfin il sortit, après un dernier et long regard jeté à Ariane, et Henri quitta la maison avec lui.

Nous les avons vus après leur départ. Nous les avons présentés aux lecteurs se donnant amicalement le bras ; nous avons entendu ce qu'il se disaient et nous savons ce qu'ils sont devenus tous les deux. (A suivre.)

EPICERIE CENTRALE

28
rue
St-Jean

P. ANDRIEUX

NÉGOCIANT
ENTREPOSITAIRE

PRODUITS
ALIMENTAIRES

FELIX POTIN

La plus importante EPICERIE de la Région — ne vendant que des ARTICLES DE PREMIER CHOIX et à des PRIX TRÈS MODÉRÉS.

Cafés supérieurs, Conserves alimentaires, Parfumerie, Brosserie, Droguerie, etc. — VINS en Cercle et en Bouteilles. — Excellent Vin d'office à 0,40, 0,50, 0,60, 0,70 le Litre. (Livraison à domicile)

Etudes de M^e G. BARON, avoué-licencié à Saumur, rue Dupetit-Thouars, n° 43, successeur de M^e Louis ALBERT,
Et de M^e TESSIER, notaire à Doué-la-Fontaine.

VENTE

Aux enchères publiques
SUR BAISSE DE MISES A PRIX
ET SUR LICITATION

Entre majeure et mineurs
DE
DIVERS IMMEUBLES

Consistant en :
MAISON D'HABITATION
En forme de pavillon
ET DÉPENDANCES

Avec un petit jardin et divers morceaux de terre et vigne,
Le tout situé commune de Doué-la-Fontaine.

L'ADJUDICATION aura lieu le
Dimanche 20 Août 1893, à midi,
en l'étude et par le ministère de
M^e TESSIER, notaire à Doué-la-Fontaine.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartient :

Qu'en exécution d'un jugement rendu contradictoirement entre les parties ci-après nommées, par le Tribunal civil de première instance de Saumur, en date du vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-treize, enregistré,

Et aux requête, poursuites et diligences de :

Madame Anne Pineau, épicière, demeurant rue du Mail, 34, à Angers, veuve de M. Alexandre-Anatole Galbrun, agissant notamment comme héritière, sous bénéfice d'inventaire seulement, de M^{me} Marie-Anne Jonault, veuve en premières nocces de M. Jean Pineau, et en deuxième nocces de M. Pierre Dalibon, sa mère, décédée en son domicile, à Doué-la-Fontaine, le cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-douze, ayant M^e G. BARON pour avoué ;

En présence ou lui dûment appelé de M. Michel Panneau, entrepreneur, demeurant au Puy-Notre-Dame, pris en qualité de subrogé-tuteur de Anatole Galbrun et Fernand Galbrun, enfants mineurs, issus du mariage d'entre M. Alexandre-Anatole Galbrun, décédé, et de dame Anne Pineau, son épouse, requérante, faisant fonctions de tuteur desdits mineurs à cause de l'opposition d'intérêts existant entre ceux-ci et leur mère, tutrice légale ;

Ayant le sus-nommé M^e LE RAY pour avoué ;

En présence encore, ou lui dûment appelé, de :

M. Jean Maitreau, cultivateur et voiturier, demeurant à Doué, pris en qualité de subrogé-tuteur ad hoc des mineurs Galbrun, sus-nommés, nommé à cette fonction par délibération du conseil de famille desdits mineurs, réuni sous la présidence de M. le Juge de paix du canton de Montreuil-Bellay en date du onze avril mil huit cent quatre-vingt-treize, ce accepté par lui ;

Il sera procédé à l'adjudication aux enchères publiques et à l'extinction des feux, aux jour, lieu et heures sus-indiqués, par le ministère de M^e TESSIER, notaire à Doué-la-Fontaine, des immeubles ci-après désignés :

DÉSIGNATION

Immeubles situés commune de Doué.

PREMIER LOT

1° Une maison, en forme de pavillon, comprenant deux chambres basses, un petit cabinet, deux chambres hautes, un grenier au-dessus, joignant au levant Vinsonneau-Douet, au nord la rue des Chaslons, au midi et au couchant une ruelle ;

2° Une huanderie, en face de la maison, de l'autre côté de la rue, avec puits à eau et petite cour ;

3° Une cave en roc dans la cour des Chaslons, petit jardin au-dessus, joignant Moirin et les héritiers Charlot ;

4° Une autre cave derrière la cour des Chaslons, joignant Pocquereau.

Mise à prix 1,000 fr.

DEUXIÈME LOT

Cinq ares cinquante centiares de terre, aux Quints, joignant au midi la veuve Goubirard-Veslin, au levant un chemin, au couchant un sentier.

Mise à prix 40 fr.

TROISIÈME LOT

Dix ares quatre-vingt-quatorze centiares de vigne, aux Quints, joignant au nord Guérineau, au midi Richardin, et des autres parts des chemins.

Mise à prix 80 fr.

QUATRIÈME LOT

Quatre ares cinquante centiares de terre, aux Beaumets, joignant au levant Henri Nouteau, au couchant Guillon, au midi héritiers Gautier, au nord Rullier.

Mise à prix 50 fr.

CINQUIÈME LOT

Neuf ares quarante-sept centiares de vigne, au Petit-Chemin ou le Gros-Cailloix, joignant au nord la veuve Quinton, au midi la veuve Moriceau-Beaumont, au levant Chatenay-Pouge, au couchant un chemin.

Mise à prix 130 fr.

SIXIÈME LOT

Quatre ares soixante-quatre centiares de terre, à Montfief, joignant au levant et au midi Douet-Ribaudeau, au couchant Derouetteau.

Mise à prix 80 fr.

Total des mises à prix : 1,380 fr.

S'adresser, pour tous autres renseignements :

1° Soit à M^e G. BARON, avoué à Saumur, poursuivant la vente, successeur de M^e L. ALBERT, avoué ;

2° Soit à M^e TESSIER, notaire à Doué-la-Fontaine, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Fait et rédigé par moi, avoué-licencié sous-signé.

Saumur, le trois août mil huit cent quatre-vingt-treize.

Signé : G. BARON.

Enregistré à Saumur, le quatre août mil huit cent quatre-vingt-treize, folio case . Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : DAUPHIN.

PIANO à queue d'Erard en très bon état. Grand format, très belle occasion. S'adresser à MM. PERNY frères, facteurs de pianos à TOURS.

Location — Accords — Réparations

A CÉDER
DE SUITE

Petit Magasin d'Épicerie, Mercerie

S'adresser à M. PELOU, expert, rue du Marché-Noir.

A LOUER OU A VENDRE
MAISON
Et Vastes JARDINS

La maison avec grandes servitudes pourrait convenir à une industrie quelconque.

À proximité de la ville et sur le bord de la Loire.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, et, pour visiter, à M. BIZERAY, au Jagueneau.

Etude de M^e LEDROIT, notaire à Neuillé (près Vivy).

A VENDRE

A L'AMIABLE

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES :

1°

Une PETITE PROPRIÉTÉ, située au Pont-Grisson, commune de Vivy, sur le bord de la route de Saumur à Vivy, comprenant : maisons de maître et de fermier, et environ 3 hectares 43 ares 50 centiares ;

2°

Une CLOSERIE, située au Bois-de-Mont, commune de Vivy, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation et terres dans le venant, le tout contenant ensemble 4 hectare 4 ares 50 centiares ;

3°

Un PRÉ, situé dans la prairie des Souchais, commune d'Allonnes, contenant 49 ares 50 centiares ;

4°

PRÉ-ALLOU, situé dans la commune de Vivy, contenant 77 ares ;

5°

LANDE-AUX-AIRES, à la Baraudière, commune de la Breille, contenant 3 hectares 63 ares.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser à M^e LEDROIT, notaire à Neuillé (près Vivy).

Etude de M^e DEGREZ, notaire à Saint-Clément-des-Levées.

A LOUER

Une Jolie MAISON BOURGEOISE

Située au bourg des Rosiers

Occupée par M. et M^{me} PINAULT.

Pour tous renseignements, s'adresser au notaire.

Rue Brault, 30, Saumur

M^{lle} E. PANNIER

Broderie artistique et sur tissus

Pour travaux neufs et réparations

Se rend à domicile

Travaux de Confiance

Marcel PORTRAIT

Plâtrier

7, place du Marché-Noir, Saumur.

Carrelage Mosaïque et autres,

Travaux en Ciment, Cheminées, marbres et ornements en tous genres.

PRIX MODÉRÉS

Exécution très rapide.

PIANOS, MUSIQUE, INSTRUMENTS

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,

SAUMUR — Place de la Bilange — SAUMUR

Pillet - Bersoullé

Successeur, Elève de Pleyel, Wolff et C^e

ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES ET LOCATIONS DE PIANOS

Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles neufs et d'occasion

INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE de toutes sortes

Pianista pour soirées

750 Partitions et grand choix de Morceaux à l'abonnement.

GR^{de} EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

SPÉCIALITÉ POUR BAPTÊMES

Confiserie supérieure

Grand choix de Boîtes Baptêmes et Marraines, modèles les plus nouveaux. — PRIX TRÈS MODÉRÉS.

En prévenant trois jours avant, Boîtes avec Initiales ou Nom et Date du baptême (2 fr. pour la composition quelque soit le nombre).

Demander le prix courant pour confiserie, boîtes vides et garnies, qui est adressé franco, ainsi que le catalogue des modèles, sujets et initiales à choisir.

CHAPELLERIE CIVILE et MILITAIRE

LIVÉRANI

Reconnu pour vendre le meilleur marché de SAUMUR, place de la Bilange,

CHAPEAUX de feutre en très belle qualité, en toutes teintes, à 3 fr. 60.

CHAPEAUX mécaniques en très beau satin, pour noces ou soirées (système LIVÉRANI), à 12 fr.

BONNETS de voyage, depuis 1 f. 45

CASQUETTES et KÉPIS pour Pensions.

LE CHASSEUR, chapeau casquette en cinq transformations.

SUCCÈS DU JOUR

Nouvelle forme, Chapeau CANDIDAT

Coup de fer à la minute.

Hôtel Restaurant des TROIS-ANCRÉS

A. LIGNAIS

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable, à 2 fr. 25 et 2 fr. 50. — Excellents vins rouges et blancs.

Salles, Salons et Cabinets particuliers.

Déjeuners et Diners à la carte et à prix fixe, depuis 4 fr. 50 et 2 fr.

Pension depuis 60 fr.

Service individuel ou en groupe et à toute heure

Diners en ville sur commande. — Banquets et Nocces. — Prix modérés.

Matelote d'Anguilles Samedi et Dimanche

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^e

Rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND

12 PAGES IN-4°

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ À DES ROMANS ILLUSTRÉS.

La Mode illustrée, journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, UN SUPPLÉMENT consacré à des romans illustrés, intéressant tous les membres de la famille ; ses 52 numéros de l'année contiennent plus de 2,000 dessins de modèle de tapisserie, crochet, broderie, plus 24 feuilles de patrons en grandeur naturels, de tous les objets de toilette, linge, robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

On peut s'abonner à l'essai, pour trois mois. Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne par mandat-poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^e, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en les adressant par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

Première édition : trois mois, 3 fr. 50 ; six mois, 7 fr. ; douze mois, 14 fr. — Quatrième édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : trois mois, 7 fr. ; six mois, 13 fr. 50 ; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département.

Saumur, imprimerie PAUL GODET.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,

Hôtel-de-Ville de Saumur

1893

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.